

PRIX COLLIDRAM

Parcours EAC 2023-2024 DAAC/PARTENAIRES

Descriptif du projet :

Le prix Collidram est un prix national qui s'adresse aux élèves de collège. Trois pièces publiées dans l'année leur sont proposées. A l'issue d'un processus de découverte vivante et d'une sélection basée sur l'argumentation positive, les élèves élisent leur lauréat.

Public visé : collège

Nombre d'établissements et/ou classes concernés : 8 classes (généralement une classe par établissement)

Type projet : classe entière

Territoire : Académie de Lyon

Objectifs partagés :

Les objectifs avec le Prix Collidram s'articulent autour des trois axes exprimés dans le parcours EAC.

La **rencontre** avec des œuvres à travers la lecture et l'analyse de 3 pièces de théâtre écrites et publiées d'auteurs vivants majeurs de la scène contemporaine.

La rencontre avec des artistes : le/la comédien.ne intervenant sur la découverte des trois pièces et leur mise en voix ; le/la dramaturge qui anime les séances de délibération en classe ; les artistes de différentes disciplines qui partagent avec les élèves leur pratique artistique lors de la journée finale (auteurs, plasticiens, peintres, vidéastes, musiciens...) ; l'auteur lauréat, qui sera interviewé par les élèves lors de la journée finale.

La **pratique artistique** : découverte de l'écriture théâtrale ; interrogation sur la dramaturgie, sur la mise en jeu et en espace d'un extrait ; pratique de la lecture à voix haute avec des indications d'interprétations ; lors de la journée finale, expérimentation d'une autre activité artistique (écriture, dessin, scénographie, arts plastiques, création sonore, vidéo, réalisation d'une affiche...) et restitution.

Les **connaissances** : découverte de sujets d'actualité portés par des textes dramatiques contemporains ; découverte des métiers artistiques et techniques.

Objectifs généraux :

- Développer les compétences de l'oralité : prise de parole et argumentation.
- Valoriser les pensées et ressentis de chacun.
- Cultiver la bienveillance et la collaboration.
- Oser essayer, changer de vues, recommencer.
- Améliorer l'image que les élèves ont d'eux-mêmes.
- Faire évoluer l'image que les élèves ont de la culture et de la création.

Intervenants :

La compagnie Ariadne est la référente du Prix Collidram dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

- Nosjean Elodie, comédienne intervenante et coordinatrice Prix Collidram Rhône
- Perrier Yonnel, comédien intervenant et coordinateur artistique du prix Collidram région AURA
- Turk Olivier, comédien intervenant
- della Schiava Emmanuelle, comédienne intervenante

Nombre total d'heures d'intervention : 10h en classe + journée finale

Contenus des interventions :

Les séances en classe se décomposent en 5 séances de 2 heures par classe animées par un intervenant comédien-dramaturge :

- Séance 1 : présentation de l'action
 - Séance 2 : Travail du texte 1
 - Séance 3 : Travail du texte 2
 - Séance 4 : Travail du texte 3
 - Séance 5 : Délibération en classe sur le principe de l'argumentation positive (1 argument = 1 voix)
- La 5ème séance est co-animée par l'intervenant et Yonnel Perrier

L'étape suivante est une séance de délibération régionale. Chaque classe envoie deux élèves délégués présenter ses arguments positifs pour soutenir le texte élu en classe.

Durée et modalités des interventions : Chaque intervention dure 2h consécutives par classe.

Manifestation(s) liée(s) au projet :

- Restitution finale du Prix Collidram dans le cadre du 1er juin des écritures théâtrales jeunesse : Journée de clôture du Prix Collidram, organisée par la compagnie Ariadne, pour réunir l'ensemble des classes participantes en Région Auvergne-Rhône-Alpes et leur permettre de rencontrer l'auteur du texte plébiscité par les collégiens.

Contenus de la proposition :

Il s'agit dans ce projet de découvrir 3 œuvres théâtrales en classe et que les élèves mettent à profit le travail réalisé avec l'artiste intervenant pour se forger une opinion sur les textes et exprimer au mieux leurs avis lors de la délibération à l'argumentation positive.

L'enseignant est totalement libre de disposer du temps entre les séances non seulement pour lire les œuvres en classe avec les élèves, mais aussi pour développer toutes les activités connexes qui font sens dans sa progression annuelle.

- Il peut s'agir tout aussi bien de développer des thèmes ou des sujets tirés des 3 œuvres de manière transversale avec des collègues concernés (histoire, géographie, arts plastiques, éducation civique...).
- L'enseignant peut réaliser toutes les passerelles qui lui semblent pertinentes avec la pratique théâtrale, l'analyse littéraire, les missions d'un comité de lecture etc.
- Certain.es enseignantes n'hésitent pas non plus à réinvestir le travail mené sur Collidram dans des projets radio (interview d'artistes, sujets théâtre, témoignages de retours sur expérience...), des lettres d'élèves rédigées et envoyées par mail à l'auteur, des restitutions théâtrales au sein du collège, des expositions scénographiques au CDI, des partenariats avec des théâtres sur des parcours de spectateurs...

calendrier	déroulé du projet
début avril	> diffusion du projet auprès des établissements et appel à projets ADAGE sur le site de la DAAC
avril/juin	> échanges entre la coordinatrice Collidram Rhône Elodie Nosjean et les enseignants désireux de déposer le projet auprès de la DAAC, la Métropole... > réunion du Comité de sélection des œuvres du corpus Collidram
début juillet	> 2h de rencontre entre les intervenants et les enseignants engagés dans le projet
sept/oct	> interventions dans les classes participantes
nov./mars	> 1er tour, délibération dans chaque classe
début avril	> 2ème tour, délibération régionale
début mai	> journée finale et rencontre avec l'auteur dans un théâtre de la région lyonnaise. Sinon d'autres
début juin	actions artistiques finales seront réalisées en classe.

Valorisation :

Chaque objet artistique réalisé lors de la journée finale (production écrite, plastique, sonore, vidéo, maquette...) est transmis à la classe afin qu'elle puisse le valoriser selon sa convenance et dans tous les supports qu'elle a à sa ressource.

BUDGET

DEPENSES

- 10 heures d'intervention en classe (à 65 €/h) : 650€
- préparation à la journée finale : 750€
- 1 séance de délibération en présence du coordinateur régional : 175€
- achat de livres (compter au moins 12 livres à 7-10 euros environ)
- transports à la charge de l'établissement :
 - > transport coordinateur régional : 65€ HT pour un établissement lyonnais + frais de transport en sus pour l'intervenant si l'établissement est éloigné de la métropole lyonnaise
 - > transport pour 2 élèves et un enseignant en région AURA

RECETTES

- Participation de l'établissement : 150€
- Subvention demandée à la DRAC par la Compagnie artistique : 750€
- Subvention à demander à la DAAC sur la plateforme Adage : 600€
- Pass culture scolaire part collective : 200€

pass Culture scolaire part collective

Le pass Culture part collective sera utilisé pour financer une partie des interventions et peut aussi être mobilisé dans le cadre d'un parcours de spectateur complémentaire.

Ressources à disposition :

Un partenariat avec le site theatre-contemporain.net permet aux enseignant.es de disposer de vidéos d'entretiens avec les auteurs. Ces vidéos présentent le parcours des auteurs, la naissance des œuvres, les principaux traits caractéristiques.

Contacts :

Prise de contact nécessaire avec la compagnie Ariadne en amont d'un dépôt de candidature pour ajuster le budget et les modalités d'intervention.

En premier lieu, informations sur le projet Collidram auprès de Nosjean Elodie :

comédienne intervenante et coordinatrice Prix Collidram Rhône

elodie.nosjean@free.fr

Autres contacts compagnie Ariadne :

www.cie-ariadne.org

adm@cie-ariadne.org

04 78 93 94 61

06 87 56 90 13

Contact DAAC :

David Rignault david.rignault@ac-lyon.fr (chargé de mission théâtre)

Les inscriptions se font uniquement sur ADAGE

ADAGE : Application Dédicée A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle.



Pour ce projet, les inscriptions se feront du 25 avril au

22 mai 2023

SAISIR UN PROJET

ADAGE est accessible via ARENA avec identification à partir du mail académique.

Pour saisir un projet, il faut avoir les droits de rédacteur de projet ou de chef d'établissement. Cliquer d'abord sur le bouton "Ouvert" de la campagne en cours puis sur

Créer un nouveau projet

>>> Suivez ce lien pour accéder aux tutoriels

RUBRIQUES À RENSEIGNER



2. Le projet

PRIX COLLIDRAM

Le prix Collidram est un prix national qui s'adresse aux élèves de collèges. Trois pièces publiées dans l'année sont proposées aux élèves. A l'issue d'un processus de découverte vivante et d'une sélection basée sur l'argumentation positive, les élèves choisissent leur lauréat.

Partenaire : Compagnie Ariadne

Domaine(s)

Théâtre + Univers du livre, de la lecture et des écritures



3. Les participants

8 classes de collège



6. Le budget prévisionnel

Participation de l'établissement : 135€

Subvention demandée à la DRAC par la Compagnie : 750€

Subvention à demander à la DAAC sur la plateforme Adage : 600€

Pass culture : 200€

IMPORTANT

A la fin de l'appel à projets le 22 mai 2023 et dès que les commissions académiques se seront réunies pour expertiser les projets, les résultats seront publiés dans ADAGE et les notifications envoyées par la DOS seront disponibles dans les établissements début juillet 2023.

Seule l'adresse nominative académique (pré nom.nom@ac-lyon.fr) est autorisée par la RGDP. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail.

Les chefs d'établissements et les inspecteurs doivent valider et éventuellement classer les projets entre le 22 mai et le 29 mai 2023. **Sans cette validation, les projets ne seront pas examinés en commission.**